

3) Le versement des archives scientifiques de l'opération

Le dépôt du rapport doit s'accompagner du versement des archives scientifiques de l'opération.

Pour les données image, données photogrammétrique, 3D et RTI, un numéro d'inventaire doit être demandé au préalable à la cellule Photothèque-Planothèque. Contact :

calliopi.christophi@efa.gr.

Les autres archives font l'objet d'un versement :

- sur place pour les documents papier,
- via le [carnet numérique](#) de la mission ou à défaut, [celui du service des archives](#) pour les fichiers numériques.

Pour toute question relative au versement, n'hésitez pas à contacter le service des archives :

archives@efa.gr .

Révision #4

Créé 10 janvier 2024 18:44:43 par Direction des études antiques et byzantines

Mis à jour 19 janvier 2024 19:34:55 par Marie Stahl